

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

EMERIC Production

SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**  
☎ 98 90 46 40

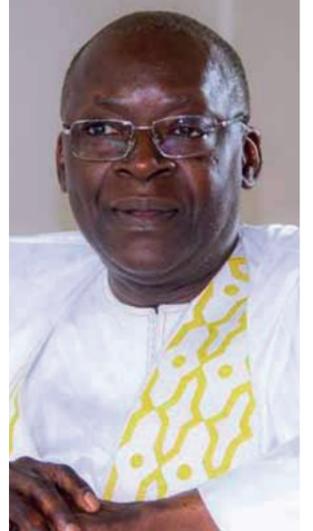
EMERIC Production

GUEST HOUSE  
**FENOÙ**  
Appartements & Chambres meublées  
☎ 98 90 46 40

ANNONCE DE LA NOMINATION DES MINISTRES CONSEILLERS PAR PATRICE TALON

P. 03

## Les "Mouvanciers" toujours dans l'attente



LUTTE CONTRE L'INCIVISME ET LE GRAND BANDITISME AU BÉNIN P.03

## Le système de vidéoprotection en cours d'installation dans nos villes



INTERDICTION D'EXPLOITATION DU SOJA GRAIN ET DES NOIX BRUTES DE CAJOU EN VIGUEUR DEPUIS CE 1ER AVRIL P. 05

## Voici l'intégralité de la note circulaire de la DG douane



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE SÉNÉGALAISE

P. 05

## Bassirou Diomaye Faye a été investi hier

Quelques jours après sa forte victoire face au candidat du président sortant, Bassirou Diomaye Faye tient désormais les rênes du premier homme fort sénégalais.



GASTRONOMIE À PORTO-NOVO P. 09

## Le bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi", la nouvelle référence

APPUIS ET CONTRIBUTIONS AU FONDS "ZÉRO PALU"

P. 04

## Les Étudiants de HECM réaffirment leur soutien au combat de l'he Natondé AKÉ avec la somme de 2.047.500 FCFA



### Annnonce de Décès

La Collectivité SOWAKINDÉ - GBLOCHON de Vêdo - Aglogbè (Adjarra)  
 La Collectivité HOUNHOU - GAN de Vêdo, Adjati - Honvié (Adjarra)  
 La Collectivité DOFONSOU - VITOWANOU de Vêdo - Aglogbè (Adjarra)  
 La Collectivité SIAHOUDÉ de Aglogbè (Adjarra)  
 La Collectivité OGBEY de Kolavié - Houinmey - Gbèdjromédé (Porto-Novo)  
 La Collectivité AGBAVOÉFON de Kolavié - Houinmey Gbèdjromédé (Porto-Novo)

#### LES FAMILLES DE LA DEFUNTE

HOUNYÈ ASSOHE - HOUNYÈ ALOYA - HOUNYÈ HOUNGUÈ - KOTIN - HOUNKPÈVI - DINKPO - AVOCEVOU - AMINON - HOUNYÈ - HONVOU - GANSOUHINTO - AHLONSOU - CERTIFICAT.

#### LES FRERES ET SOEURS DE LA DEFUNTE

HOUNYE Gbèmènou  
 HOUNYE F. Suzanne

#### LES FAMILLES PARENTES, ALLIEES ET AMIES

HOUNGBO - SOTONDOVO - DEGON - EKPINSE - HOUNNEKE - DEGBOGBAHOUN - ALLAGBE - ADO - AHOUANSON - HOUNKPE - SOKENOU - KLOTÔE - OKAN.

ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée fille, nièce, soeur, cousine, épouse, mère, tante, grand-mère, arrière grand-mère et Belle-mère:



**HOUNYE ASSOHE**  
**Ahouansè Marie-Madeleine**  
 Epouse AHLONSOU  
 décédée le 31 Janvier 2024  
 dans sa 80<sup>ème</sup> année.

Ils vous prient de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après:

### Programme des Obsèques

#### MERCREDI 24 AVRIL 2024

**20 H 00** : Veillée de prières et de chants par les chorales de l'Église du Christianisme Céleste dans la maison mortuaire sise au quartier Houinmey Gbèdjromédé.

#### JEUDI 25 AVRIL 2024

**19 H 30** : Messe - Veillée à l'Église Saint François-Xavier de Porto-Novo animée par la Chorale du jour.

#### VENDREDI 26 AVRIL 2024

**15 H 00** : Retrait du corps et Escalés dans les maisons maternelle et paternelle de la défunte à Aglogbè, Adjarra.

**20 H 00** : Grande veillée de prières, corps présent animée par la coordination des Chorales Adjogan du Doyenné 2 de P/Novo.

#### SAMEDI 27 AVRIL 2024

**09 H 30** : Messe de requiem à l'Église Saint François-Xavier de Porto-Novo suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

**13 H 00** : Réception.

#### DIMANCHE 28 AVRIL 2024

**10 H 30** : Messe de Huitaine à la Paroisse Saint François-Xavier de Porto-Novo.

**13 H 00** : Réception.

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lembledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 Dépôt légal N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin  
 Email: lembledujour@gmail.com  
 Tel: +229 98904640

**PRODUCTION :**  
 Ets EMERIC PRODUCTION

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**  
 Emeric Joël ALLAGBE  
 Tél. : +229 98904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT:**  
 Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**REDACTION**  
 Emeric Joël ALLAGBE  
 Aimé HOUENOU  
 Eric OBINTI  
 Bernice ALOVOKPINHOU (Stagiaire)

**PHOTOS:**  
 Benoît Koffi

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
 F. ADEOTI



Mes enfants, demeurez fidèles à Dieu  
 et aimez-vous les uns les autres et surtout vos  
 proches. Vous avez été ma joie ici-bas;  
 Vous aurez la couronne du très-haut !

#### Remerciements

Une pensée, un geste, un mot, une poignée  
 de main, une visite, un coup de fil, une fleur,  
 votre présence, votre prière, vos dons, tout  
 fut infiniment apprécié.

Recevez ici notre profonde gratitude et nos  
 sincères remerciements.

Que le Seigneur vous le rende abondamment.

13.000 F  
 Pièce

1.500 F /  
 2.500 F

Que Dieu vous le rende au centuple  
 J'ai achevé mon combat sur cette terre.  
 Mes enfants, prenez la relève et soyez unis.

**Dress code :** Tissu avec Tabla ou Gôbi

Lutte contre l'incivisme et le grand banditisme au Bénin

# Le système de vidéoprotection en cours d'installation dans nos villes

Le gouvernement béninois n'a point démerité sur toute la ligne. Alors, dans un effort pour contrer l'incivisme et le grand banditisme qui ont ciblé les administrations, les entreprises et les institutions détenant des recettes exposées, le Conseil des ministres du 8 février 2017 a lancé le projet de décret sur les conditions de mise en place et d'utilisation des systèmes de vidéosurveillance en République du Bénin.

Cette initiative a été renforcée par les mesures normatives du Conseil des ministres du 16 février 2022, qui ont autorisé la collecte et le traitement de données par des systèmes de vidéoprotection. En effet, ces dispositions s'appliquent aux dispositifs technologiques de capture, de stockage et de traitement d'images installés dans les lieux publics, au niveau des infrastructures publiques, et des édifices gérés par l'État, les collectivités



blics ou les entités privées gérant des services publics.

En conclusion, l'installation prochaine de ce système de vidéoprotection est une étape importante dans la lutte contre l'incivisme et le grand banditisme, offrant un outil efficace pour renforcer la sécurité et la surveillance des espaces publics et privés.

David DOLTAIRE

locales, les établissements pu-

Annnonce de la nomination des ministres conseillers par Patrice TALON

# Les "Mouvanciers" toujours dans l'attente

Pour améliorer sa gouvernance politique, le président Patrice TALON a décidé de nommer des ministres conseillers. A cet effet, un décret en date du 9 janvier 2024 a créé un collège des ministres conseillers à la présidence de la République. Mais depuis, la nomination met du temps et dans les états major des partis politiques de la mouvance en l'occurrence l'Union Progressiste le Renouveau et le Bloc République, l'attente étant longue pourrait céder place au désespoir...

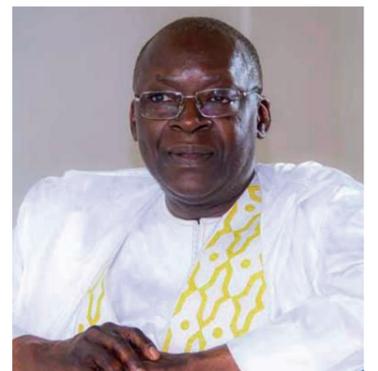
Patrice TALON veut-il tendre les nerfs à ses poulains ? Ou attend-il le moment propice dont il est le seul à définir la longueur pour contenter ceux d'entre ses soutiens farouches qui estiment avoir davantage leur part du gâteau ? Difficile de le dire pour le moment. A l'analyse, le patron de la mouvance n'est prêt de si tôt pour nommer ses ministres conseillers qui en réalité, au delà des profils définis dans le décret cité plus haut, seront appelés à être en mission purement politique pour améliorer sa gouvernance afin de mieux conduire le navire "Rupture" à bon port en 2026. Mais dans le même temps, dans le rang de certains de ses thuriferaires, l'attente est longue.

Au fur et à mesure que l'on s'approche de 2026, c'est un manque à gagner pour eux. Car plus vite, ils sont nommés, plus grandes

seront les largesses du régime qu'ils vont profiter. Pour d'autres, la lenteur dans la nomination de ces ministres conseillers s'expliquerait par le fait que ceux qui lorgnent cette opportunité sont nombreux et le chef n'arrive pas à harmoniser leurs violons au risque de créer d'autres problèmes et crises difficilement gérables au plan politique pour 2026.

## Regards sur les 12 postes et les secteurs d'intervention

Au total, 12 postes de ministres conseillers ont été créés avec plusieurs secteurs d'interventions. Il y a un poste de ministre conseiller aux Affaires économiques qui s'occupe de l'Economie et des finances, du développement, de l'industrie et du commerce, des petites et moyennes entre-



prises et de la promotion de l'emploi. Le ministre conseiller aux Enseignements maternel, primaire et secondaire va s'intéresser à ces sous-secteurs d'enseignements. Un ministre conseiller à l'Enseignement technique et à la formation professionnelle va se consacrer aux enseignements secondaire et technique et à la formation professionnelle. Le président Talon aura désormais un ministre conseiller à l'Enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Il va conseiller le chef de l'Etat sur les questions liées à l'Enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Il y aura également un ministre conseiller aux Affaires sociales et au travail va prodiguer des conseils au président de la République sur les sujets ayant trait aux affaires sociales,

à la microfinance, au travail et à la fonction publique. Le ministre conseiller à la Santé quant à lui, en plus des sujets qui traitent de la Santé, va donner des conseils sur ceux liés aux affaires sociales et à la microfinance. Les questions liées à la défense nationale, aux affaires intérieures et sécurité publique, la décentralisation et la gouvernance locale sont confiées au ministre conseiller à la défense et à la sécurité.

Les sujets relatifs à la décentralisation et la gouvernance locale vont aussi être traités par le ministre conseiller aux Infrastructures, à la gouvernance locale et au cadre de vie. Il va s'occuper aussi des sujets traitant du cadre de vie, des transports et du développement durable. Son collègue des Services publics est dédié aux pré-occupations ayant trait à

l'énergie, l'eau, les mines, au numérique et à la digitalisation. Les Affaires étrangères, la justice et la législation sont confiées à un ministre conseiller à la Justice et aux relations extérieures. Un ministre conseiller à l'Agriculture va s'occuper des sujets qui traitent de l'agriculture, de la pêche, et de l'élevage. Il va également s'intéresser à des questions d'économie et des finances. Les questions de sport, de tourisme, de la culture et des arts sont confiées à un ministre conseiller au Tourisme, à la culture, aux arts et au sport. Selon le décret, ce nombre de ministres conseillers peut évoluer. L'article 3 du document dispose qu'« il peut être procédé à la nomination d'autres ministres conseillers suivant les besoins ».

Appuis et contributions au Fonds "Zéro Palu"

# Les Étudiants de HECM réaffirment leur soutien au combat de l'he Natondé AKÉ avec la somme de 2.047.500 FCFA

La lutte contre le Paludisme qui est un fléau planétaire qui décime chaque année de milliers de personnes ne doit pas être l'affaire des seuls Gouvernants encore moins celle des individus mais celle de tous. C'est ce qu'ont compris les étudiants de la Haute École de Commerce et de Management (HECM) au Bénin. Après une contribution de 1.767.500 Fcfa, ils viennent de mobiliser à nouveau la somme de deux millions quarante-sept mille cinq cent (2.047.500) FCFA pour

appuyer le Fonds "Zéro Palu". Ce faisant, ils viennent de porter un plus à la lutte que mène le promoteur de HECM, l'he Natondé AKÉ depuis plusieurs années à travers plaidoyers, séminaires et diverses actions pour endiguer ce phénomène. Comme quoi, l'école Leader n'affiche pas que son leadership dans le monde de l'enseignement supérieur privé au Bénin mais également dans les œuvres sociales et caritatives.

L.A.H.O communication



## Leur appel aux autres universités, écoles, structures et entreprises privées

**Discours de M. Halil BAKARY, représentant des étudiants de l'école leader**

Monsieur le Président Directeur Général et Promoteur de la Haute Ecole de Commerce et de Management,

Madame la Directrice des programmes de Speak Up Africa,

Monsieur le Coordinateur national du Programme National de Lutte contre le Paludisme,

Honorable Membres du Comité de Pilotage et gestion des ressources du Fonds Zéro Palu,

Distingué(e) invité(e)

Chers collègues,

Soyez une fois encore les bienvenus !

Au Bénin, des centaines d'enfants et de femmes enceintes continuent de décéder chaque jour, chaque semaine, chaque mois et chaque année par suite du paludisme. Et parfois pour manque d'information, la bonne ou encore faute de moyens financiers. C'est horrible ce qui se passe dans nos hôpitaux et plus encore dans les services de pédiatrie. Mieux, nous mesurons l'impact de la maladie quand nos camarades sont absents aux examens, pour cause de maladie, et laquelle... "le paludisme". Plus loin, le paludisme exerce un lourd tribut sur notre développement socio-économique. Ce qui implique que son éradication est un impératif pour notre émergence et la réalisation de notre plein potentiel de

développement.

Face à tout ceci, nous « Étudiants de HECM » avons décidé de poursuivre notre œuvre sociale, réaffirmant premièrement notre soutien à notre Promoteur dont l'engagement sans cesse croissant dans cette lutte ne cesse de nous impressionner, puis deuxièmement, de réitérer au Gouvernement du Bénin, notre attachement à ce combat.

Mesdames et messieurs, Qu'il vous souvienne qu'en 2022, nous les étudiants de HECM Bénin avons contribué pour la première fois au Fonds Zéro Palu avec une somme mobilisée de valeur 1.767.500 Fcfa.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer une nouvelle contribution à

hauteur de deux millions quarante-sept mille cinq cents (2.047.500) francs CFA.

Nous espérons que cette contribution qui vient s'ajouter aux ressources déjà collectées à travers le Fonds, permettra à l'État d'intensifier les actions et initiatives telles que : la distribution de moustiquaires imprégnées, d'insecticides à longue durée d'action en routine pour les femmes enceintes, les enfants de moins de cinq ans et les patients des hôpitaux, la fourniture de médicaments antipaludiques et matériels médicaux, la mise en place des programmes de pulvérisation d'insecticides, la sensibilisation de masse du grand public surtout dans les communautés rurales et bien d'autres afin de réduire la prévalence du paludisme et à améliorer.

De cette salle, nous lançons donc un appel à toutes les universités, les écoles, les structures et entreprises privées à nous rejoindre, car plus que jamais, l'État à lui seul ne peut venir à bout de cette maladie pourtant évitable et traitable.

Soyons donc les héros invisibles de ceux qui ne peuvent pas se battre seuls contre cette maladie. Transmettons un message d'amour et d'espoir à ceux qui en ont le plus besoin. Même si nos actions ne peuvent pas effacer toutes les souffrances, elles peuvent apporter un soulagement, un sourire, un moment de répit. Nous pouvons être la génération qui mettra fin à cette maladie. Et nous y arriverons ensemble ! Je vous remercie !

## Album photos de l'évènement



Interdiction d'exploitation du soja grain et des noix brutes de cajou en vigueur depuis ce 1er avril

# Voici l'intégralité de la note circulaire de la DG douane

Annoncée à l'issue du conseil des ministres du mercredi 12 octobre 2023, la décision d'interdiction d'exportation du soja grain et des noix brutes de cajou prise à travers le décret n°2022-568 du 12 octobre 2022 entre en vigueur depuis le lundi 1er avril 2024. L'information a été officialisée par la directrice générale des douanes, Adidjatou Hassan Zanouvi, via une note circulaire en date du vendredi 29 mars 2024.



Lire ci-dessous l'intégralité de la note circulaire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)  
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gouv.bj  
Email : DGDBENIN@douanes.bj

**Direction Générale des Douanes**

Cotonou, le 29/03/2024

**NOTE CIRCULAIRE**

**A tous**

- EXPORTATEURS
- COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES
- TRANSPORTEURS
- OPERATEURS ECONOMIQUES
- AUTRES USAGERS

N° 124/DGD/DGA/DUC

**Objet :** Interdiction de l'exportation du soja grain et conditions de mise en œuvre de l'interdiction d'exportation de noix brutes de cajou et de soja grain en République du Bénin.

**Référence :** Décret n°2022-568 du 12 octobre 2022.

Conformément au décret cité en référence, j'ai l'honneur de vous rappeler que l'interdiction d'exportation de soja grain et de noix brutes de cajou prend effet pour compter du **1er avril 2024**. Pour l'application des présentes mesures, sont considérés comme de même nature que les noix brutes de cajou ou le soja grain, les produits faiblement transformés notamment :

- les noix concassées et les amandes de cajou non dépelliculées ;
- les grains de soja concassés ;
- tous autres produits issus des noix brutes de cajou ou du soja grain jugés faiblement transformés par les services de l'industrie ou des douanes.

A compter de cette date, les exportateurs de noix brutes de cajou ou du soja grain doivent être agréés par le Ministre chargé du Commerce.

En conséquence, toute opération d'exportation des noix de cajou ou du soja grain sera subordonnée à la délivrance d'une autorisation du Ministre chargé du Commerce qui s'assure au préalable de la satisfaction effective des besoins des transformateurs locaux.

J'invite donc tous les acteurs concernés à faire davantage preuve de responsabilité et de professionnalisme, en vue du respect scrupuleux des présentes prescriptions. La Douane se tient à la disposition de tous les acteurs pour les accompagner dans le cadre des formalités douanières.

  
**Adidjatou HASSAN ZANOVI**

**COPIES :**

- MEF « A T C R »
- MIC
- APIEX
- CCIB
- FEBECAD
- WEBB FONTAINE
- BENIN CONTROL

« POUR INFO »

Présidence de la république sénégalaise

# Bassirou Diomaye Faye a été investi hier

Quelques jours après sa forte victoire face au candidat du président sortant, Bassirou Diomaye Faye tient désormais les rênes du premier homme fort sénégalais. Il a prêté serment ce mardi 02 Avril 2024 à Diamniadio, au Sénégal. « Devant Dieu et devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des lois », a-t-il déclaré, comme cou-

tumière, la main droite levée, devant des centaines d'officiels sénégalais et sept chefs d'État africains venus rehausser l'événement.

Âgé de 44 ans, Bassirou Diomaye Faye succède à Macky Sall et devient ainsi, le plus jeune président de l'histoire du Sénégal. Sauf changement, le nouveau président fera connaître les membres qui formeront son gouvernement le 05 avril prochain.



## Appartements & Chambres meublées à Porto-Novo

# Vous recherchez un appartement meublé à Porto-Novo, "FENOU Guest House" est l'endroit idéal

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement meublé est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres meublées et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements meublés sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

**Une seule adresse : FENOU Guest House dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié à Porto-Novo.**

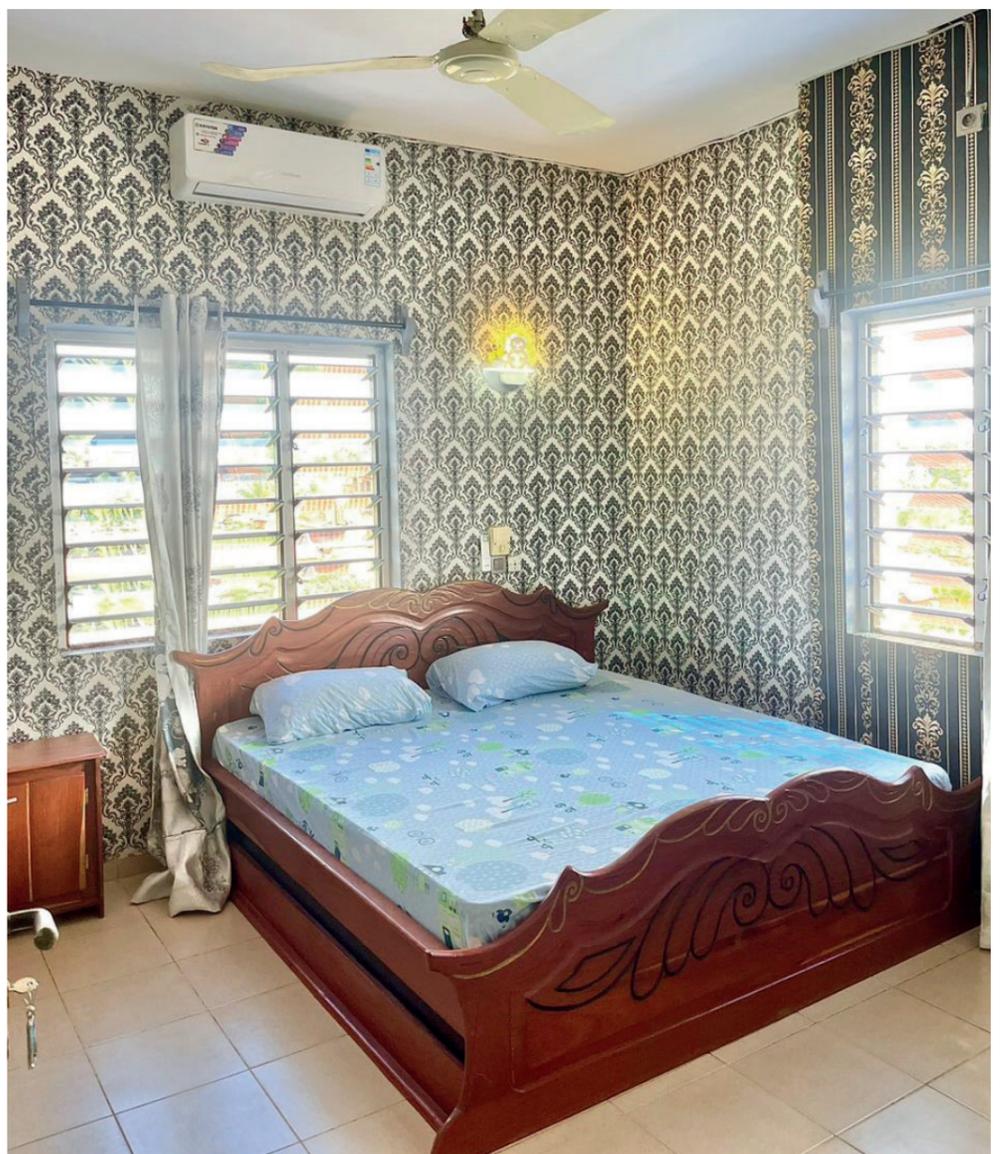


GUEST HOUSE

**FENOU**

Appartements & Chambres meublées

📞 98 90 46 40



**Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999**

## NOS SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES A PORTO-NOVO

# " ELONA HOUSE "

1- Salle **HOUEFA** au **REZ-DE-CHAUSSÉE** (200 à 250 places en mode réception)

2- Salle **FENOU** (200 places en mode réception) au 1er étage

3- **ESPACE FIFAME** à l'**AIR LIBRE** (Près de 400 places en mode réception).

4- Salle **FINAGNON** au **REZ-DE-CHAUSSÉE**: cette salle contient 30 à 40 personnes en mode réception.



SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**

98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

## Campagne de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus

# Une initiative louable de l'APB dans les prisons du Bénin

Du mardi 19 mars au mardi 26 mars 2024, les établissements pénitentiaires du Bénin ont été le théâtre d'une campagne de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, dédiée aux femmes détenues.

Initiée par l'Agence Pénitentiaire du Bénin (APB) pour célébrer la Journée Internationale de la femme (JIF 2024), cette action souligne l'engagement envers la santé des femmes incarcérées. L'enthousiasme des participantes dans les prisons de Lokossa, Parakou, et Abomey démontre l'importance accordée à leur bien-être par le gouvernement du Président TALON.

Sous le thème "Femme détenue : je préserve mon droit à la santé", cette campagne, s'étalant sur 7 jours à travers tout le pays, a rassemblé 96 femmes à Abomey, 55 à Lokossa, et 23 à Parakou, prêtes à se soumettre volontairement à ces dépistages essentiels. Les responsables locaux soulignent le bon déroulement de



l'opération, soulignant l'importance de la sensibilisation et de l'engagement des femmes détenues. Cette initiative, soutenue par un approvisionnement adéquat en kits médicaux et une mobilisation exemplaire du personnel de santé, vise à offrir une prise en charge intégrale aux détenues nécessitant un suivi médical. L'action collective des autorités, des professionnels de la santé, et des femmes détenues promet des résultats positifs pour la santé carcérale au Bénin.

### Album Photos



## Tanguiéta

# L'assassinat d'un enseignant à son domicile secoue la ville

Le dimanche 31 mars 2024, un drame a secoué la paisible ville de Tanguiéta, située dans le département de l'Atacora, au Bénin. Selon les informations, un enseignant bien-aimé, K. Bonaventure, professeur certifié de français au CEG1 Tanguiéta, a été violemment assassiné à son domicile par des individus non identifiés.



On apprend que les faits se sont déroulés au petit matin, lorsque ces criminels ont pénétré chez lui à Yarika pour commettre cet acte odieux. Alors, cet événement tragique a non seulement choqué la communauté éducative locale, mais il a également mis en lumière l'insécurité persistante dans certaines régions malgré les efforts déployés par le gouvernement béninois et les forces de défense et de sécurité.

L'assassinat de K. Bonaventure, un enseignant dévoué et apprécié de ses élèves, a suscité une vague d'indignation et de tristesse parmi ses collègues, ses proches et

la population. Les autorités locales ont condamné fermement cet acte violent et ont promis de tout mettre en œuvre pour traduire les coupables en justice.

Cet événement tragique rappelle la nécessité urgente de renforcer la sécurité des citoyens et de garantir un environnement sûr pour tous. Les autorités policières sont appelées à redoubler d'efforts pour lutter contre l'insécurité et protéger la population, en particulier ceux qui œuvrent pour l'éducation et le bien-être de la société.

Précieux AGUETON

## Bénin

# Un féticheur arrêté pour diffusion de nouvelles erronées en lien avec la répression pour non-port de casque

Dans un récent rebondissement, un féticheur de 55 ans a été interpellé pour avoir propagé une rumeur sur les réseaux sociaux concernant un supposé incident tragique impliquant un motocycliste. La fausse nouvelle prétendait qu'un jeune homme avait trouvé la mort lors d'une course poursuite avec la Police à Mougnon, dans la commune de Djidja, après avoir remorqué sa mère sans casque. Cependant, une enquête approfondie a révélé que cette information était totalement infondée.

Bip radio a confirmé qu'aucun décès ni course-poursuite n'avaient eu lieu. Le motocycliste en question, un jeune de 26 ans et conducteur de

camion, est bel et bien en vie et se remet de cet épisode.

L'auteur de l'audio viral, maintenant détenu par la Police à Mougnon, a avoué avoir fabriqué ce récit. Alors, ce nouvel événement révèle ainsi les dangers de propager des fausses informations sur les plateformes numériques, et souligne l'importance de vérifier la véracité des informations avant de les partager.

La répression pour non-port de casque reste un sujet sérieux, mais il est important de ne pas céder à la panique et de diffuser des nouvelles erronées qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la société.

David DOLTAIRE

Interopérabilité avec les acteurs et les fournisseurs de Services Publics et Privés

# L'ANIP pour l'établissement d'un cadre formel à un accès sécurisé aux données du RNPP

L'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP), a organisé le jeudi 28 mars 2024 dernier à la Mairie de Cotonou dans le département du Littoral, un atelier d'interopérabilité avec les acteurs et les fournisseurs de services publics et privés. Les travaux de ces assises ont été ouverts par le Directeur général de l'ANIP, Pascal Nyamulinda.



Cette rencontre vise à établir de manière collaborative, un cadre formel facilitant un accès sécurisé aux données du Registre national des personnes physiques (RNPP) en s'appuyant sur l'utilisation du Numéro personnel d'identification (Npi). Y ont pris part les représentants des banques, des réseaux Gsm, les structures de microcrédits et de microfinance pour ne citer que ceux là. Procédant à l'ouverture des travaux, le Directeur général de l'ANIP, Pascal Nyamulinda a laissé entendre que cet atelier d'interopérabilité avec les acteurs et les fournisseurs de services publics et

privés ambitionne de renforcer le cadre d'intégration des systèmes et d'interopérabilité ; définir les critères d'éligibilité à l'interopérabilité à l'intégration des systèmes et enfin fixer les coûts d'exploitation du protocole d'échange. Il a ensuite précisé que l'identification des personnes favorise non seulement la prestation de services par voie électronique mais aussi augmente l'efficacité en faveur de la population par la création de nouveaux produits et services en ligne. « Nous devons bâtir au regard de la nécessité des services des temps modernes, un système d'identification solide et

fiable capable de déterminer avec certitude l'identité des personnes. A cet effet, je puis vous assurer que les bases de ce système existent déjà et sont opérationnelles. Nous capitalisons déjà de bons et fructueux partenariat avec des acteurs aussi bien publics que privés », a-t-il martelé. La tâche appelle non seulement à plus d'engagement, mais également à une contribution de qualité. C'est

pourquoi, le Directeur général de l'ANIP, Pascal Nyamulinda a pour sa part, émis le vœu que des échanges de ce conclave, sortent des réflexions qui contribueront à des recommandations concrètes pour stimuler l'intégration optimale de l'identifiant unique qui est le Npi dans les services publics et privés.

Com.ANIP-PR

Quelques photos...



Gastronomie à Porto-Novo

# Le bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi", la nouvelle référence

Populations de Porto-Novo et environs, plus de souci à vous faire pour manger "naturel" tout en gardant votre santé à des prix concurrentiels. Le bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi" situé à Dowa dans la vons "TALON" dans le 5ème arrondissement de Porto-Novo est bel et bien votre espace de rêve.

Ce samedi 30 mars 2024, en présence de parents, amis, autorités, sages et notables surtout les amoureux de la bonne "bouffe", Joyce PAQUI, promotrice du bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi".a lancé ses activités et en a profité pour partager les spécialités de ce nouvel espace de détente. " Au bar

restaurant "PZN chez Maman Fèmi", nous faisons la viande de brousse avec tous les accompagnements (piron, akassa, frites de pomme de terre, de bananes plantain...) pour permettre à notre clientèle de manger naturel. ", a-t-elle informé. Selon elle, de nos jours, par rapport à notre santé, nous devons améliorer nos aliments. Pour



finir, elle a invité les populations à faire le déplacement pour y découvrir les délices culinaires.

▷ Au bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi", c'est un service exceptionnel et pro-

fessionnel.

▷ Au bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi", la satisfaction de la clientèle est prioritaire

▷ Au bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi", des prix accessibles à tous.

▷ Au bar restaurant "PZN chez Maman Fèmi", vous pouvez manger du lundi au dimanche de 10h à 22h et même sur commande au 00229 96786603

L.A.H.O communication

FENOU Guest House à Porto-Novo

# Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en



leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les Résidences FENOU, sont situées au

quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de bains privées et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

*Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.*



## Nouvelle ère au Burkina-Faso

## Vers la rebaptisation de rues pour honorer son identité et son histoire

Dans un geste audacieux, le Maire de Ouagadougou, Maurice KONATÉ, a annoncé que les rues liées à la colonisation française seront prochainement rebaptisées au Burkina-Faso. Cette décision vise à promouvoir l'histoire et l'identité du pays en remplaçant les noms des colons par ceux de figures nationales.

Cette initiative symbolise le désir du peuple burkinabè de partager son histoire et de manifester sa souveraineté. Cet acte marque le début d'une nouvelle ère pour le pays des hommes intègres, notamment de

## Ghana

## Un soldat de l'armée britannique derrière les barreaux pour possession de contenu choquant

Selon les informations, Godfred SARPONG, un militaire ghanéen au sein de l'armée britannique, a été condamné à trois ans de prison pour possession de pornographie juvénile. Une affaire choquante qui a suscité l'indignation et la consternation.

Selon les rapports, SARPONG détenait des contenus troublants dans son téléphone, comprenant des images pornographiques montrant des actes sexuels avec des animaux tels que des grenouilles, des serpents et des chiens, ainsi que des vidéos d'enfants victimes d'agressions. Il a même partagé certaines de ces images explicites



puis l'avènement des militaires au pouvoir dirigés par le Capitaine Ibrahim TRAORÉ.

On peut se permettre de dire que cette démarche s'inscrit dans une tendance régionale, où des actions similaires ont été entreprises, telle que celle de l'ex-maire de Ziguin-

chor au Sénégal, Ousmane SONKO.

En changeant les noms des rues, le Burkina-Faso s'engage à célébrer son histoire, à mettre en lumière ses héros nationaux et à affirmer sa propre identité dans le monde.

David DOLTAIRE

## Mali

## La junte reporte l'élection présidentielle pour cette raison



Dans un contexte tendu et controversé, le Mali se retrouve face à l'expiration du délai fixé par la junte militaire dirigée par Assimi GOÏTA pour l'organisation de l'élection présidentielle. Malgré les attentes du peuple malien et de la communauté internationale, aucun scrutin n'a pu être tenu, suscitant ainsi de vives réactions au sein de l'opinion publique.

Lors d'une récente rencontre avec la classe politique le lundi 25 mars 2024, le Premier Ministre malien a éclairci les motifs sous-jacents à ce report. Selon ses dires, la priorité actuelle de la junte réside dans la résolution de la question sécuritaire, arguant que sans cette résolution, la mise en place d'élection présidentielle serait vouée à l'échec. Il souligne : « Quand nous venions après la rectification de la transition le 7 juin 2021, la situation était très claire pour nous. Si jamais on élitait un président tout de suite, dans quelques mois, il allait tomber aussi longtemps qu'on n'aura pas réglé la question de l'insécurité. Aller aux élections, c'est juste un discours ».

La junte militaire avait initialement fixé les dates du 4 février 2024 pour le pre-

mier tour de la présidentielle et le 18 février 2024 pour le second tour, avec pour objectif de restituer le pouvoir aux civils à la fin de la période de transition le 26 mars 2024. Cependant, les impératifs sécuritaires ont pris le pas sur le calendrier électoral, mettant en lumière les défis complexes auxquels fait face le Mali.

Cette décision soulève des inquiétudes quant à la stabilité politique du pays et souligne l'urgence de trouver un équilibre entre les impératifs sécuritaires et la nécessité d'un processus démocratique transparent et inclusif.

L'avenir politique du Mali reste incertain, alors que la junte militaire défend sa position en mettant en avant la nécessité de garantir la sécurité avant de procéder à des élections présidentielles.



avec d'autres personnes, envoyant des vidéos à 36 individus via WhatsApp. Après son arrestation, Godfred SARPONG a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Il a été condamné à trois ans de prison pour ces actes répréhensibles et s'est vu interdire tout contact non surveillé avec des enfants. De plus, son utilisation

d'Internet a été restreinte pour empêcher toute récidive.

La presse britannique a révélé que SARPONG était un vétéran de la guerre en Afghanistan, où il avait servi dans l'armée britannique. Son passé militaire a été marqué par des épreuves, ayant été blessé lors de combats contre les talibans et même poignardé par l'un de ses camarades soldats.

Ces événements l'ont conduit à souffrir de troubles de stress post-traumatique (SSPT), mettant en lumière les conséquences dévastatrices de la guerre sur la santé mentale des soldats.

D. D.



# ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES  
SALLES DE FÊTES**

**SALLES DE FÊTES**

**POUR VOS SÉJOURS  
ET REPOS À  
Porto-Novo**

*Venez  
ici*



**+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40**